

Communiqué du président de l'université

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Je vous avais annoncé dans mon message du 12 décembre dernier une forte augmentation de notre dotation budgétaire. Je disposais à cette date du montant de notre dotation mais je n'avais pas encore d'informations suffisamment précises ni sur le périmètre exact de cette dotation ni sur les principes de calcul et les données qui avaient permis à la DGES de la définir. C'est maintenant chose faite et je suis en mesure de vous informer de façon beaucoup plus précise.

Les questions que nous pouvons légitimement nous poser sont les suivantes :

- 1) L'augmentation annoncée est-elle réelle ? Et quel est son montant exact compte tenu de tous les aspects de notre dotation? En particulier, le Gouvernement a annoncé la diminution de notre plafond d'emplois : quelle est la nature de cette diminution et comment affecte-t-elle l'augmentation de notre dotation budgétaire?
- 2) D'où vient cette augmentation? Quels sont les éléments du nouveau modèle d'allocation de moyens utilisé par la DGES qui expliquent que notre dotation croisse aussi fortement ?
- 3) Comment allons-nous utiliser cette augmentation dans le budget 2009 ?

Je traiterai ces points l'un après l'autre.

.....

1) L'augmentation annoncée est-elle réelle ? Quel est son montant exact compte tenu de tous les aspects de notre dotation? En particulier, le Gouvernement a annoncé la diminution de notre plafond d'emplois : quelle est la nature de cette diminution et comment affecte-t-elle l'augmentation de notre dotation budgétaire?

L'augmentation de notre dotation est bien réelle. Après vérification par nos services financiers, les dotations 2008, 2009, 2010 et 2011 correspondent bien aux mêmes ensembles de lignes de crédits et les chiffres annoncés traduisent bien une augmentation de nos ressources dans les proportions indiquées :

- 2008: 30 037 823 euros
- 2009: 37 547 279 euros soit une croissance de 25% par rapport à 2008
- 2010: 42 798 073 euros soit une croissance de 42,5% par rapport à 2008
- 2011: 45 466 235 euros soit une croissance de 51,3% par rapport à 2008

Il convient cependant, pour apprécier l'évolution réelle de notre dotation et l'analyser, de tenir compte de la diminution de notre plafond d'emplois qui sera de 10 emplois en 2009, de 7 emplois en 2010 et de 7 emplois en 2011 sur un plafond total de 2 944 emplois.

Il faut tout d'abord noter que sur les 24 emplois que nous allons rendre en 3 ans, 3 correspondent à des suppressions et que 21 correspondent à des redéploiements de solidarité en direction d'universités moins favorisées.

Comment va se traduire pour nous la restitution de ces 24 emplois ? L'université rémunère actuellement un peu plus de 60 contractuels sur des emplois vacants de la fonction publique. Les diminutions d'emplois vont donc se traduire par un glissement budgétaire de la masse salariale Etat vers la dotation de l'université hors masse salariale Etat. Les personnes concernées continueront à être rémunérées comme contractuelles par l'université. Il n'y aura aucune diminution du nombre de personnels IATOS et encore moins du nombre d'enseignants chercheurs du fait de ces mesures.

La seule conséquence pour nous de la diminution du plafond d'emplois sera que les salaires et les charges correspondant à 24 emplois de contractuels devront être prélevés sur notre dotation, ce qui implique une réduction de celle-ci.

Pour les 10 emplois rendus en 2009, cela correspond à une somme évaluée à 444 535 euros, pour les 7 emplois 2010 à 310 010 euros et pour les 7 emplois 2011 à 312 678 euros.

Par conséquent, les dotations réelles, compte tenu de ces restitutions d'emplois, sont les suivantes :

-- 2008: 30 037 823 euros
-- 2009: 37 102 744 euros soit une croissance de 23,5% par rapport à 2008
-- 2010: 42 043 528 euros soit une croissance de 40% par rapport à 2008
-- 2011: 44 399 012 euros soit une croissance de 47,8% par rapport à 2008

Ces chiffres correspondent donc à l'augmentation réelle de notre dotation et, comme vous pouvez le constater, elle reste extrêmement importante.

Il s'y ajoutera par ailleurs une part du contrat quadriennal non encore négociée et, pour 2009, des crédits exceptionnels de mise en sécurité de 500 000 euros, somme inférieure à ce que j'espérais mais qui pourra peut-être être complétée.

::

2) D'où vient cette augmentation? Quels sont les éléments du nouveau modèle d'allocation de moyens utilisé par la DGES qui expliquent que notre dotation croisse aussi fortement ?

Cette augmentation s'explique par un nouveau modèle d'allocation des moyens qui tient compte, beaucoup plus que l'ancien modèle SANREMO, de notre activité de recherche.

Au niveau national, la dotation à répartir entre les universités est divisée en 2 masses égales, une moitié correspondant à l'enseignement et l'autre moitié correspondant à la recherche.

Pour répartir ces deux masses, les indicateurs qui sont utilisés sont les suivants :

-- Enseignement
* nombre d'étudiants de licence présents aux examens
* nombre d'étudiants de master présents aux examens
* valeur ajoutée réussite licence (tient compte du profil des entrants)
* nombre de diplômés de masters pondérés

-- Recherche
* nombre d'enseignants chercheurs publiant
* nombre d'enseignants chercheurs dans des unités classées A+ ou A
Ces nombres sont pondérés par secteur d'activité

L'ensemble des données ayant servi au calcul de notre dotation est publié sur le site de l'université (dans l'Espace Numérique de Travail ou Intranet)
<<http://www.univ-paris-diderot.fr/IntraP7/ENT/Universite/Textes/allocationsmoyens-2009.pdf>>

Alors qu'au niveau national, les masses attribuées pour l'enseignement et la recherche sont égales, ce nouveau mode de calcul donne lieu à de nouvelles répartitions particulières selon les établissements. Ainsi, pour notre université, la masse obtenue au titre de la recherche est le double de celle obtenue au titre de l'enseignement.

Ceci est nouveau et explique pour une grande part la croissance de notre dotation. Le reste de la croissance vient du fait que nous étions sans doute jusqu'à présent assez nettement sous dotés par rapport aux universités comparables.

Les crédits pour le plan Licence sont également en forte augmentation :

-- 2008 : 325 510 euros
-- 2009 : 1 253 381 euros
-- 2010 : 2 149 616 euros
-- 2011 : 2 706 225 euros

.....

3) Comment allons-nous utiliser cette augmentation dans le budget 2009 ?

Le budget provisoire actuel ne tient pas compte de ces nouvelles dotations mais elles seront prises en compte dans le véritable budget 2009 que devra approuver le CA après les élections.

Ce sera évidemment à nos conseils d'apprécier quelle est la meilleure utilisation de nos nouvelles ressources. Je peux néanmoins esquisser ici quelques pistes :

- La forte augmentation des crédits liés à la réussite en licence pourrait permettre de renforcer très fortement l'encadrement des étudiants, en particulier de ceux de L1. Ce renforcement pourra prendre la forme d'heures de tutorat, de dédoublement de groupes de TD ou de TP, de décharges pour les enseignants qui assureront la coordination de ce suivi renforcé. Il pourra porter également sur l'accueil en L1 et L2 d'étudiants venant du PCEM. Il pourra aussi favoriser le développement de L3 Pro et la mise en place d'actions spécifiques pour la formation des maîtres.
- Des décharges systématiques des jeunes maîtres de conférences pourraient être mises en place dès l'année 2009 - 2010 dans toutes les UFR sans aucun alourdissement de service pour les autres enseignants chercheurs.
- Le soutien aux personnels IATOS et tout spécialement des propositions de formation et la reconnaissance des compétences acquises, pourrait être nettement amélioré ainsi que le soutien aux œuvres sociales.
- La diffusion des savoirs et la participation de l'université aux grands débats de société au travers de cycles de conférences et d'expositions, pourraient être soutenues avec l'ambition nécessaire.
- Le soutien à la recherche pourrait prendre des formes nouvelles comme la reconnaissance de la direction d'équipes ou de l'encadrement doctoral par des décharges de services. Nous aurons également davantage de marges de manœuvre pour lancer de notre propre initiative de nouvelles actions de recherche, sans attendre le soutien des organismes.
- Pour faire face aux nouvelles responsabilités que l'université va devoir exercer, elle pourra dégager les moyens lui permettant de faire appels aux expertises extérieures qui seront indispensables.

Ce ne sont que quelques pistes qui devront être affinées lors de la préparation du budget et des discussions au sein des Conseils.

Très cordialement,

Guy Cousineau
Président de l'Université Paris Diderot - Paris 7